Moratoire pour un printemps sans OGM

Par

Publié le 31/12/2006

En mai 2004, la dilution du moratoire européen, par un étiquetage partiel, sur les cultures OGM dans la prétendue liberté de choix des consommateurs a permis la reprise des autorisations de mise en culture.
Pourtant, des avancées importantes sont intervenues : annulations d'autorisations d'essais avec destructions administratives des cultures illégales ; relaxes de Faucheurs au nom de l'état de nécessité ; condamnation des responsables de Monsanto pour vente illégale de semences contaminées, publicité mensongère, tromperie sur la marchandise, etc.
D'autres avancées ont également eu lieu dans la construction des résistances au niveau européen, y compris celle du droit des Etats à protéger leurs modèles agricoles de production et maintenir, contre les assauts répétés de la Commission, des moratoires partiels. Et au final, les cultures commerciales ne se sont pas développées, sauf en Espagne où elles ont déjà commencé à reculer.
La chance pour l'Europe et la France de répondre à la demande constante de l'écrasante majorité des consommateurs pour des productions non OGM doit être saisie et défendue avant que le mirage d'une possible coexistence ne l'interdise avec ses inévitables contaminations.
2007 sera aussi l'année des réévaluations nécessaires au renouvellement des premières autorisations accordées pour dix ans en 1998, particulièrement pour le seul maïs OGM cultivé aujourd'hui en Europe, le Mon 810. Les nouvelles données scientifiques connues plaident pour un refus de ces autorisations.
Pour les paysans et les citoyens, la priorité est et reste une loi de protection des systèmes agraires existants, de la nourriture et des autres produits contre une loi de contaminations généralisées, de libéralisation des importations et de l'alimentation animale GM.
Pour y parvenir, il faut se saisir des possibilités offertes par les avancées nationales et européennes et, avec un courage politique sans faille, ouvrir le nécessaire débat sur la nécessité d'un moratoire européen interdisant la dissémination volontaire dans l'environnement - douce expression pour désigner la contamination génétique - dans l'attente d'une refonte globale de l'approche de l'usage des biotechnologies par les Etats-membres, passant par l'ouverture du chantier de la révision des directives.
Les responsables politiques qui refuseraient d'instaurer immédiatement ce moratoire sur toute culture de maïs GM seraient responsables et complices de la généralisation des contaminations programmées pour ce printemps par une poignée de transgéniculteurs à la solde de deux ou trois firmes semencières.